

pour l'année courante, je constate que nous parlons d'argent en grande partie déjà dépensé. Nous attendons déjà de connaître les prévisions de l'année prochaine dont la Chambre, espérons-nous, sera saisie avant trop longtemps. Nous étudierons alors les dépenses relatives à l'exercice financier de 1966-1967. Pour cette raison, je vais tâcher de faire en sorte que mes observations soient aussi brèves et pertinentes que possible.

Je ne prétends pas participer à ce débat comme expert en matière de défense, mais je parle en citoyen intéressé à obtenir pleine valeur du milliard et demi en taxes qu'on dépense et à savoir si nous, au Canada, remplissons bien notre rôle pour ce qui est de la défense. Après tout, un milliard et demi, c'est beaucoup d'argent. Si cette somme était affectée à l'expansion de notre économie, ou à la lutte contre la pauvreté, l'effet sur la nation serait considérable. J'espère que le ministre de la Défense et son ministère sont prudents dans leur étude et leurs décisions concernant le rôle au Canada relativement à ces dépenses pour la défense et pour les services militaires.

Qu'est-ce que nous cherchons à faire comme peuple dans ce domaine et qu'espérons-nous vraiment accomplir? Notre politique de défense est-elle complètement intégrée à notre politique extérieure? Ces deux politiques tendent-elles de concert et parallèlement vers un même objectif et sont-elles adaptées à notre politique commerciale? Si elles ne le sont pas, nous sommes constamment en danger de manquer le but que nous cherchons à atteindre et de gaspiller l'argent qui pourrait mieux servir ailleurs.

J'aimerais bien faire sentir au ministre et à son service qu'il faut prêter attention à nos propres responsabilités en nous fixant des objectifs. Nous devons nous montrer pratiques en définissant nos propres responsabilités et celles de nos voisins en matière de défense.

• (1.50 p.m.)

A cet égard, la situation du Canada est très étrange. Aucun autre pays ne se trouve exactement dans la même situation. Cela tient au fait que le Canada occupe la partie nord d'un continent et que nos vastes régions dépouillées dans le Nord et notre littoral très étendu ne nous permettent pas d'avoir un programme de défense qui protégerait assez le pays dans le cas d'une attaque de l'extérieur. A cause de notre position géographique il est inévitable et raisonnable que notre programme de

défense s'intègre à celui des États-Unis pour ce continent. Je parle uniquement de défense.

Cela ne veut pas dire, et ne devrait pas vouloir dire, que nous devons souscrire aveuglément à la politique des États-Unis. Mais nous ne devrions certes pas penser naïvement que nous pouvons tous seuls posséder un programme de défense nationale suffisant et efficace qui ne soit pas intégré à celui des États-Unis.

A cet égard, monsieur le président, je crois raisonnable de supposer que nous pourrions abandonner complètement tout notre programme de défense, sachant que les États-Unis défendraient nos rives plus promptement peut-être que les leurs simplement à cause de notre situation géographique. L'élaboration de toute notre politique de défense doit en tenir compte.

A mon avis, il faut féliciter le ministre et ses fonctionnaires pour tout ce qu'ils ont fait en vue de l'intégration de nos forces armées. Il m'arrive d'aller à l'étranger et de rencontrer des gens qui s'occupent des programmes de défense d'autres pays. Je crois qu'ils regardent le Canada avec quelque envie et respect, parce que nous accomplissons ce pourquoi ils luttent et parlent depuis des années. A mon avis, il n'y a absolument aucun doute que les progrès accomplis dans l'intégration de nos forces armées sont un modèle dont s'inspirent nombre de petites nations auxquelles cette politique peut s'appliquer particulièrement. Aussi devons-nous accorder beaucoup de mérite au ministre et à ses collaborateurs pour avoir effectué cette intégration.

Le ministre et ses fonctionnaires ont réussi la première étape du programme d'intégration de nos troupes. Ils se sont engagés dans une voie qui rend inévitable l'achèvement de l'intégration; cette dernière est maintenant acceptée. D'autre part, j'ai peur que nous n'essuyions des revers à la deuxième étape, c'est-à-dire lorsqu'il faudra appliquer dans la pratique ces programmes admis. La deuxième étape fera de l'intégration une réalité pratique et véritable.

A mon avis, l'organisation théorique du commandement, qui en est maintenant rendue à l'étape de l'application, est importante à notre programme de défense. J'ai entendu des commentaires du personnel militaire, et j'ai aussi observé l'évolution de leur moral. Lorsqu'on voit le désarroi qui règne à l'heure actuelle à l'égard de l'affectation de certains